



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Suivi des dépenses 2024-2025 : T4



2025

Points essentiels

- Le présent rapport contient des renseignements sur les dépenses non auditées du gouvernement de l'Ontario (la province) jusqu'à la fin de l'exercice 2024-2025 (31 mars 2025).

Changements du plan de dépenses de 2024-2025

- Dans le budget de l'Ontario 2024, la province a démarré l'exercice 2024-2025 avec un plan de dépenses de 217,0 milliards de dollars¹.
- La province peut modifier son plan de dépenses au cours de l'exercice, soit en demandant une autorisation de dépenses supplémentaires à l'Assemblée législative, soit en réaffectant des dépenses entre différents programmes au moyen de décrets du Conseil du Trésor.
- À la fin de l'exercice, au 31 mars 2025, le plan de dépenses révisé de la province était en hausse de 10,7 milliards de dollars, soit un total de 227,7 milliards de dollars.
- Des hausses du plan de dépenses ont été observées dans différents secteurs : **santé** (6,2 milliards de dollars), « **autres programmes** » (2,1 milliards de dollars), **justice** (1,3 milliard de dollars), **services à l'enfance et des services sociaux et communautaires** (1,0 milliard de dollars), **éducation postsecondaire** (0,5 milliard de dollars) et **éducation** (0,5 milliard de dollars). Ces hausses du plan de dépenses ont été partiellement compensées par un prélèvement de 1,0 milliard de dollars sur le **fonds de prévoyance**.

Dépenses non auditées de 2024-2025 comparativement au plan de dépenses révisé

- Sur la base des renseignements disponibles, le BRF estime que les dépenses non auditées de la province en 2024-2025 s'élevaient à 226,7 milliards de dollars. Comparativement au plan de dépenses révisé de 227,7 milliards de dollars, les dépenses non auditées étaient inférieures de 1,0 milliards de dollars (- 0,5 %) par rapport aux prévisions.
- Parmi les différents secteurs qui arrivaient en tête de liste avec des dépenses inférieures aux prévisions, on compte : **intérêt sur la dette** (- 1,2 milliard de dollars, - 7,5 %), « **autres programmes** » (- 0,6 milliard de dollars, - 1,6 %), **services à l'enfance et des services sociaux et communautaires** (- 0,2 milliard de dollars, - 1,1 %), **justice** (- 0,1 milliard de dollars, - 0,9 %) et **éducation** (- 0,1 milliard de dollars, - 0,1 %). De leurs côtés, les secteurs de l'**éducation postsecondaire** (1,2 milliard de dollars, 9,2 %) et de la **santé** (0,5 milliard de dollars, 0,6 %) présentaient des dépenses supérieures aux prévisions.
- Pour obtenir des renseignements sur les dépenses de tous les programmes et ministères de la province, consultez le site Web du BRF à l'adresse suivante : <https://fao-on.org/fr/em-2024-25-q4-spending>.

Dépenses non auditées de 2024-2025 comparativement au plan de dépenses auditées de 2023-2024

- Le présent rapport compare également les dépenses non auditées de 2024-2025 aux dépenses auditées de 2023-2024 afin de placer les tendances de dépenses provinciales dans leur contexte et de relever les modifications importantes apportées aux dépenses d'un exercice sur l'autre.

¹ Les dépenses prévues pour 2024-2025 incluent un rajustement pour les charges de l'intérêt sur la dette afin d'exclure l'intérêt et les revenus d'investissement et ainsi concorder avec la modification comptable neutre sur le plan fiscal qui a été introduite dans le budget de l'Ontario 2025.

- Le BRF estime que les dépenses de l'exercice 2024-2025 étaient supérieures de 17,0 milliards de dollars (8,1 %) aux dépenses de 2023-2024.
- La plus forte hausse des dépenses d'un exercice à l'autre a été constatée dans le secteur de la **santé** (6,2 milliards de dollars, 7,3 %), suivi des « **autres programmes** » (6,1 milliards de dollars, 19,0 %), des **services à l'enfance et des services sociaux et communautaires** (1,2 milliard de dollars, 6,3 %), de la **justice** (1,1 milliard de dollars, 17,5 %), l'**éducation** (1,0 milliard de dollars, 2,5 %), l'**intérêt sur la dette** (0,8 milliard de dollars, 5,3 %) et l'**éducation postsecondaire** (0,7 milliard de dollars, 5,0 %).

Dépenses non auditées de 2024-2025 : estimation du BRF comparativement à la projection provisoire du budget de l'Ontario de 2025

- L'estimation du BRF selon laquelle les dépenses non auditées de la province en 2024-2025 s'élèvent à 226,7 milliards de dollars est de 0,9 milliards de dollars inférieure à la projection provisoire des dépenses de la province dans le budget de l'Ontario de 2025, qui est de 227,6 milliards de dollars. Les plus importantes différences entre les estimations du BRF et celles de la province concernent les secteurs de la **santé** (1,2 milliard de dollars supérieur aux projections de la province), des « **autres programmes** » (-1,5 milliard de dollars inférieur aux prévisions de la province), de l'**éducation postsecondaire** (-0,4 milliard de dollars) et de l'**éducation** (-0,3 milliard de dollars).
- Les dépenses auditées finales de 2024-2025 seront disponibles dans les Comptes publics de l'Ontario 2024-2025, qui seront publiés en septembre 2025.

État du fonds de prévoyance

- Le fonds de prévoyance est utilisé pour faire face aux pressions qui s'exercent sur les dépenses ou aux modifications apportées aux programmes au cours de l'exercice. Les fonds qu'il contient ne peuvent pas être dépensés directement par la province, ils doivent d'abord être transférés vers des programmes du gouvernement au moyen d'ordonnances du Conseil du Trésor.
- Au début de l'exercice 2024-2025, la province disposait de 1,5 milliard de dollars dans le fonds de prévoyance.
 - Au cours des premier et deuxième trimestres, la province a transféré 0,1 milliard de dollars et 0,7 milliard de dollars, respectivement, du fonds de prévoyance vers divers programmes.
 - Au cours du quatrième trimestre, la province a apporté un complément de 0,9 milliard de dollars au fonds de prévoyance, elle a transféré 0,6 milliard de dollars du fonds de prévoyance vers divers programmes et a transféré 1,8 milliard de dollars de divers programmes vers le fonds de prévoyance.
 - Au cours du quatrième trimestre, la province a transféré 4,5 milliards de dollars du fonds de prévoyance vers divers programmes et 2,2 milliards de dollars de divers programmes vers le fonds de prévoyance.
 - En fin d'exercice, le fonds de prévoyance présentait un solde positif de 0,5 milliard de dollars.

Introduction

Le présent rapport contient des renseignements sur les dépenses du gouvernement de l'Ontario (la province) jusqu'à la fin de l'exercice 2024-2025 (31 mars 2024). Le rapport :

- circonscrit les modifications apportées au plan de dépenses 2024-2025 de la province;
- examine les dépenses non auditées de 2024-2025 par rapport au plan de dépenses de la province et aux dépenses auditées de 2023-2024;
- compare les dépenses non auditées de 2024-2025 à la projection provisoire de la province dans le budget de l'Ontario de 2025;
- fait le suivi des transferts provenant du fonds de prévoyance de la province.

Le présent rapport passe les dépenses en revue sur une base entièrement consolidée, comme les budgets de l'Ontario et les Comptes publics de l'Ontario². Les renseignements contenus dans ce rapport sont fondés sur l'analyse effectuée par le BRF des transactions enregistrées dans le Système intégré de gestion de l'information financière (SIGIF) de la province au 17 avril 2025, sur d'autres ajustements relevés par la province et sur les estimations du BRF des dépenses additionnelles engagées par les organismes du secteur parapublic contrôlés par la province (hôpitaux, conseils scolaires, collèges et sociétés d'aide à l'enfance), les organismes de la province et les bureaux de l'Assemblée législative. Aucun des chiffres présentés n'a été audité, car les chiffres finaux audités ne sont pas disponibles avant la publication des Comptes publics de l'Ontario.

Plan de dépenses 2024-2025

Comme indiqué dans le budget de l'Ontario 2024, la province a démarré l'exercice avec un plan de dépenses de 217,0 milliards de dollars³. Le plan de dépenses constitue le cadre légal autorisé pour les dépenses des ministères tel qu'accordé par l'Assemblée législative par l'entremise de l'examen des crédits⁴, et une estimation des dépenses additionnelles engagées par les organismes du secteur parapublic contrôlés par la province (hôpitaux, conseils scolaires, collèges et sociétés d'aide à l'enfance), les organismes provinciaux et les bureaux de l'Assemblée législative.

Changements apportés au plan de dépenses de 2024-2025

La province peut modifier son plan de dépenses au cours de l'année, soit en demandant une autorisation de dépenses supplémentaires à l'Assemblée législative par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses, soit en réaffectant des dépenses entre différents programmes au moyen de décrets du Conseil du Trésor. De plus, des Mandats spéciaux peuvent être émis afin d'autoriser des dépenses lorsque l'Assemblée législative n'est pas en session, par exemple lors d'une élection générale.

Après la prise en compte des Budgets supplémentaire des dépenses, Mandats spéciaux, Ordres du Conseil du Trésor et autres ajustements, à la fin de l'exercice au 31 mars 2025, le plan de dépenses de la province était en hausse de 10,7 milliards de dollars, atteignant 227,7 milliards de dollars. Les plus fortes hausses du plan de

² Avant l'exercice 2024-2025, les rapports de suivi des dépenses passaient en revue les dépenses des ministères de la province et excluaient les dépenses additionnelles des organismes du secteur parapublic contrôlés par la province (hôpitaux, conseils scolaires, collèges et sociétés d'aide à l'enfance), des organismes du gouvernement provincial et des bureaux de l'Assemblée législative.

³ Les dépenses prévues pour 2024-2025 incluent un rajustement pour les charges de l'intérêt sur la dette afin d'exclure l'intérêt et les revenus d'investissement et ainsi concorder avec la modification comptable neutre sur le plan fiscal qui a été introduite dans le budget de l'Ontario 2025.

⁴ L'autorité de dépenser temporaire est tout d'abord accordée par l'Assemblée législative en vertu de la *Loi portant affectation anticipée de crédits*, avec l'autorité de dépenser finale accordée ensuite en vertu de la *Loi de crédits*. L'autorité de dépenser permanente est également accordée par l'entremise d'autres lois pour un nombre limité de programmes.

dépenses au cours de l'exercice ont été observées dans les secteurs suivants : santé (6,2 milliards de dollars), « autres programmes » (2,1 milliards de dollars), justice (1,3 milliard de dollars), services à l'enfance et services sociaux et communautaires (1,0 milliard de dollars), éducation postsecondaire (0,5 milliard de dollars) et éducation (0,5 milliard de dollars). Ces hausses du plan de dépenses ont été partiellement compensées par un prélèvement de 1,0 milliard de dollars sur le fonds de prévoyance.

Tableau 1

Changements au plan de dépenses de 2024-2025, par secteur, en millions de dollars

Secteur	Plan de dépenses de 2024-2025	Changements au T1	Changements au T2	Changements au T3	Changements au T4	Changements totaux	Plan de dépenses de 2024-2025 révisé
Santé	84 961	-	17	458	5 694	6 169	91 130
Éducation	39 306	-	16	-	500	516	39 822
Éducation postsecondaire	12 189	-	3	9	523	535	12 724
Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	19 926	-	51	-	956	1 007	20 932
Justice	5 878	-	307	25	950	1 282	7 161
Autres programmes	36 818	53	229	2 488	- 656	2 113	38 931
Fonds non affectés :							
Fonds de prévoyance	1 505	- 96	- 665	2 034	- 2 247	- 973	532
Intérêt sur la dette	16 464	-	-	-	-	-	16 464
Total	217 047	- 42	- 43	5 014	5 721	10 650	227 697

Remarque : Les dépenses de l'intérêt sur la dette planifiées ont été rajustées pour exclure l'intérêt et les revenus d'investissement et ainsi concorder avec la modification comptable neutre sur le plan fiscal qui a été introduite dans le budget de l'Ontario de 2025.
 Sources : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Analyse des troisième et quatrième trimestres

Cette section met en évidence les changements clés apportés au plan de dépenses lors du troisième et du quatrième trimestres, par secteur. Pour obtenir des renseignements sur tous les programmes et ministères de la province, consultez le site Web du BRF à l'adresse suivante : <https://fao-on.org/fr/em-2024-25-q4-spending>.

Santé : 6 152 millions de dollars de hausse. Les changements notables incluent :

- 3 711 millions de dollars de hausse pour l'Assurance-santé de l'Ontario (crédit-poste 1405-1), principalement destinés à la rémunération des médecins et praticiens;
- 1 781 millions de dollars de hausse pour les Services de santé (crédit-poste 1416-1), notamment 1 009 millions de dollars pour l'Exploitation des hôpitaux, 257 millions de dollars pour les Soins à domicile et 122 millions de dollars pour les Services communautaires de soutien;
- 833 millions de dollars de hausse pour les Programmes de médicaments (crédit-poste 1405-2);

- 327 millions de dollars de hausse pour la Santé de la population et la santé publique (crédit-poste 1406-4), notamment 124 millions de dollars pour les Éclosions de maladies et 108 millions de dollars pour les Équipements de protection personnelle, les Fournitures et équipements critiques;
- 292 millions de dollars de hausse pour les Programmes et administration (crédit-vote 1416-2), notamment 111 millions de dollars pour le Soutien aux activités de coordination régionale et 72 millions de dollars pour la Santé numérique;
- 136 millions de dollars de hausse pour les Politiques de santé et recherche (crédit-poste 1402-1), principalement pour le programme de Formation clinique;
- 122 millions de dollars de hausse pour les Services de santé d'urgence (crédit-poste 1412-2), principalement pour les services d'ambulance municipaux et aériens;
- 232 millions de dollars de hausse pour les Programmes provinciaux (crédit-poste 1412-1), notamment 305 millions de dollars de hausse pour les Services communautaires et prioritaires;
- 242 millions de dollars de baisse pour le Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé (crédit-poste 1407-1), principalement pour les Projets visant les grands hôpitaux;
- 762 millions de dollars de baisse pour le Programme de foyers de soins de longue durée (crédit-poste 4502-1), qui finance le fonctionnement et le développement des foyers de soins de longue durée.

Éducation : 500 millions de dollars de hausse. Les changements notables incluent :

- 942 millions de dollars de hausse pour les Politiques et prestation des programmes (crédit-poste 1002-1), principalement pour les Subventions de fonctionnement aux conseils scolaires;
- 161 millions de dollars de hausse pour le Soutien à l'éducation élémentaire et secondaire (charges d'immobilisations) (crédit-poste 1002-3), principalement pour les Subventions d'immobilisations — conseils scolaires;
- 401 millions de dollars de baisse pour l'Élaboration des politiques et prestation des programmes (crédit-poste 1004-1), principalement pour les Services de garde d'enfants.

Éducation postsecondaire : 532 millions de dollars de hausse. Les changements notables incluent :

- 503 millions de dollars de hausse pour le Soutien aux collèges, aux universités et aux étudiantes et étudiants (crédit-poste 3002-1), principalement pour les Programmes d'aide financière pour les étudiantes et les étudiants.

Services à l'enfance, services sociaux et communautaires : 956 millions de dollars de hausse. Les changements notables incluent :

- 746 millions de dollars de hausse pour le Soutien financier et soutien à l'emploi (crédit-poste 702-3), principalement pour le programme Ontario au travail — soutien financier;
- 106 millions de dollars de hausse pour le Soutien aux particuliers et aux familles (crédit-poste 702-21).

Justice : 975 millions de dollars de hausse. Les changements notables incluent :

- 604 millions de dollars de hausse pour les Règlements — autre, Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif;
- 154 millions de dollars de hausse pour les Services en établissement (crédit-poste 2605-3);
- 144 millions de dollars de hausse pour la Direction des relations extérieures (crédit-poste 2603-5), principalement pour l'Entente fédérale-provinciale sur les services policiers des Premières nations.

Autres programmes : 1 831 millions de dollars de hausse. Les changements notables incluent :

- 3 026 millions de dollars de hausse pour le ministère des Finances — administration des taxes, des avantages fiscaux et des prestations (crédit-poste 1209-1), principalement pour le Programme de remise aux contribuables de l'Ontario;
- 512 millions de dollars de hausse pour le ministère des Transports — transports en commun (crédit-poste 2702-2), principalement pour les Subventions de fonctionnement de Metrolinx;
- 263 millions de dollars de hausse pour le ministère des Affaires municipales et du Logement — logement communautaire et logement à but lucratif (crédit-poste 1904-2), principalement pour les Programmes relatifs à l'itinérance (Nouvelle donne);
- 126 millions de dollars de hausse pour le ministère des Transports — opérations et entretien (crédit-poste 2707-1);
- 116 millions de dollars de hausse pour le ministère des Affaires autochtones — revendications territoriales et initiatives sur l'autonomie gouvernementale (crédit-poste 2001-2), pour les Règlements de revendications territoriales;
- 105 millions de dollars de hausse pour le ministère de l'Infrastructure — gestion du portefeuille immobilier du gouvernement (crédit-poste 4006-2);
- 101 millions de dollars de hausse pour le ministère de l'Énergie — politiques et programmes (crédit-poste 2902-1), principalement pour le Projet de stockage par pompage;
- 95 millions de dollars de hausse pour le ministère des Services au public et aux entreprises — services commerciaux et financiers aux entreprises (crédit-poste 1811-5), principalement pour les Équipements de protection personnelle, ainsi que les fournitures et équipements critiques;
- 114 millions de dollars de baisse pour le ministère des Affaires municipales et du Logement — charges d'immobilisations pour logement communautaire et logement à but lucratif (crédit-poste 1904-4), principalement pour le Fonds pour l'accélération de la construction;
- 158 millions de dollars de baisse pour le ministère de l'Infrastructure — projets de partenariats relatifs à l'infrastructure (crédit-poste 4007-2), principalement pour l'Aménagement axé sur les transports en commun — East Harbour;
- 221 millions de dollars de baisse pour le ministère des Transports — transports en commun (crédit-poste 2702-3), principalement pour le Transport en commun municipal (charges d'immobilisations);
- 746 millions de dollars de baisse pour le ministère de l'Énergie — programmes d'atténuation du prix de l'électricité (crédit-poste 2905-1), principalement pour la Remise de l'Ontario pour l'électricité;
- 779 millions de dollars de baisse pour le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce – Développement économique, Création d'emplois et Commerce (crédit-poste 902-13), notamment 415 millions de dollars pour le Développement des terres industrielles et 327 millions de dollars pour les Investissements stratégiques;
- 1 092 millions de dollars de baisse pour le ministère de l'Infrastructure – Politiques, planification et projets infrastructurels (crédit-poste 4003-2), notamment une baisse de 886 millions de dollars pour l'Infrastructure des réseaux cellulaires et à large bande.

Dépenses non auditées de 2024-2025

Dépenses non auditées de 2024-2025 comparativement au plan de dépenses révisé

Comme indiqué plus haut, le plan de dépenses révisé de la province pour 2024-2025 était de 227,7 milliards de dollars. Sur la base de renseignements fournis au BRF par la province et de l'estimation par le BRF des dépenses supplémentaires engagées par les organismes du secteur parapublic, les agences provinciales et les bureaux de l'Assemblée législative, le BRF estime que les dépenses non auditées de la province en 2024-2025 étaient de 226,7 milliards de dollars. Globalement, les dépenses non auditées de 2024-2025 étaient inférieures de 1,0 milliards de dollars (- 0,5 %) par rapport aux prévisions.

Par secteur, les dépenses inférieures aux prévisions concernaient les suivants : intérêt sur la dette (- 1 240 millions de dollars, - 7,5 %), « autres programmes » (- 636 millions de dollars, - 1,6 %), services à l'enfance et services sociaux et communautaires (- 222 millions de dollars, - 1,1 %), justice (- 67 millions de dollars, - 0,9 %) et éducation (- 52 millions de dollars, - 0,1 %). À l'inverse, les secteurs de l'éducation postsecondaire (1 166 millions de dollars, 9,2 %) et de la santé (548 millions de dollars, 0,6 %) présentaient des dépenses supérieures aux prévisions. De plus, le fonds de prévoyance présentait un solde en fin d'exercice de 532 millions de dollars, ce qui contribue au niveau inférieur des dépenses par rapport aux prévisions.

Tableau 2

Dépenses non auditées de 2024-2025 comparativement au plan de dépenses révisé, par secteur, en millions de dollars

Secteur	Plan de dépenses de 2024-2025 révisé	Dépenses non auditées de 2024-2025	Dépenses non auditées comparativement au plan de dépenses révisé	Dépenses non auditées comparativement au plan de dépenses révisé (%)
Santé	91 130	91 678	548	0,6 %
Éducation	39 822	39 770	- 52	- 0,1 %
Éducation postsecondaire	12 724	13 891	1 166	9,2 %
Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	20 932	20 711	- 222	- 1,1 %
Justice	7 161	7 093	- 67	- 0,9 %
Autres programmes	38 931	38 295	- 636	- 1,6 %
Fonds non affectés :				
Fonds de prévoyance	532	-	- 532	S.O.
Intérêt sur la dette	16 464	15 224	- 1 240	- 7,5 %
Total	227 697	226 662	- 1 035	- 0,5 %

Sources : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Le reste de cette section met en évidence les dépenses clés des programmes qui étaient supérieures et inférieures au plan en 2024-2025. Pour obtenir des renseignements sur les dépenses de tous les programmes et ministères de la province, consultez le site Web du BRF à l'adresse suivante : <https://fao-on.org/fr/em-2024-25-q4-spending>.

Dépenses dans le secteur de la santé : 548 millions de dollars (0,6 %) de plus que prévu. Points essentiels :

- 1 421 millions de dollars de plus que prévu pour les dépenses de fonctionnement des hôpitaux.
- 192 millions de dollars de moins que prévu dans le Programme de foyers de soins de longue durée (actifs de fonctionnement) (crédit-poste 4502-1), qui finance le fonctionnement et le développement des foyers de soins de longue durée;
- 335 millions de dollars de moins que prévu pour les Immobilisations dans le domaine de la santé (crédit-poste 1407-1), qui, pour une grande part, financent les dépenses d'infrastructure pour les hôpitaux.
- Un montant net de 345 millions de dollars de moins que prévu pour les crédits-postes et redressements de consolidation des crédits-postes du secteur de la santé.

Dépenses dans le secteur de l'éducation postsecondaire : 1 166 millions de dollars (9,2 %) de plus que prévu, en grande partie dû à environ 1 220 millions de dollars de plus que prévu pour les dépenses des collèges suite à l'impact plus tardif qu'anticipé du plafonnement des inscriptions pour les étudiants étrangers imposé par le gouvernement fédéral.

Services à l'enfance, services sociaux et communautaires : 222 millions de dollars (- 1,1 %) de moins que prévu. Points essentiels :

- 50 millions de dollars de moins que prévu pour le Programme des services aux enfants et aux adultes — soutiens aux particuliers et aux familles (crédit-poste 702-21), qui inclut les Services d'aide, les Services de développement, l'Aide à la vie autonome, la Lutte contre l'autisme et d'autres programmes;
- 192 millions de dollars de plus que prévu pour le Soutien financier et soutien à l'emploi (crédit-poste 702-3), regroupant le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, le programme Ontario au travail et le Programme de médicaments de l'Ontario.

Dépenses du secteur des « autres programmes » : 636 millions de dollars (- 1,6 %) de moins que prévu. Points essentiels :

- 754 millions de dollars de plus que prévu pour le ministère des Affaires autochtones, Crédits législatifs, Fonds d'aide en cas d'incapacité due à la pollution au mercure — Loi de 1986 sur la convention de règlement relative à la contamination par le mercure du réseau hydrographique English-Wabigoon;
- 173 millions de dollars de moins que prévu pour le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (crédit-poste 902-13), qui finance bon nombre de programmes de soutien aux entreprises;
- 185 millions de dollars de moins que prévu pour le ministère de l'Énergie, Programmes d'atténuation du prix de l'électricité (crédit-poste 2905-1), qui comprend des programmes de subvention de l'électricité comme la Remise de l'Ontario pour l'électricité et le Plan exhaustif relatif à l'électricité;
- 1 485 millions de dollars de moins que prévu pour le Transport en commun (charges d'immobilisations) (crédit-poste 2702-3), notamment 1 332 millions de dollars de moins pour les projets d'infrastructure de Metrolinx;
- 453 millions de dollars de hausse nette de plus que prévu pour les crédits-postes et redressements de consolidation des crédits-postes du secteur des « autres programmes ».

Charges de l'intérêt sur la dette : 1 240 millions de dollars (- 7,5 %) de moins que prévu.

Dépenses non auditées de 2024-2025 comparativement au plan de dépenses auditées de 2023-2024

Le présent rapport compare également les dépenses non auditées de 2024-2025 aux dépenses auditées de 2023-2024 afin de placer les tendances de dépenses provinciales dans leur contexte et de relever les modifications importantes apportées aux dépenses d'un exercice sur l'autre.

Comme indiqué plus haut, le BRF estime que la province a dépensé 226,7 milliards de dollars en 2024-2025. Ce montant était supérieur de 17,0 milliards de dollars (8,1 %) aux sommes dépensées en 2023-2024. La plus forte hausse des dépenses d'une année sur l'autre concernait le secteur de la santé (6 221 millions de dollars, 7,3 %), suivi des « autres programmes » (6 104 millions de dollars, 19,0 %), des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires (1 235 millions de dollars, 6,3 %), de la justice (1 057 millions de dollars, 17,5 %), de l'éducation (959 millions de dollars, 2,5 %), de l'intérêt sur la dette (763 millions de dollars, 5,3 %) et enfin de l'éducation postsecondaire (656 millions de dollars, 5,0 %).

Tableau 3

Dépenses non auditées de 2024-2025 comparativement aux dépenses auditées de 2023-2024, en millions de dollars

Secteur	Dépenses auditées de 2023-2024	Dépenses non auditées de 2024-2025	2024-2025 comparativement à 2023-2024	2024-2025 comparativement à 2023-2024 (%)
Santé	85 458	91 678	6 221	7,3
Éducation	38 811	39 770	959	2,5
Éducation postsecondaire	13 235	13 891	656	5,0
Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	19 476	20 711	1 235	6,3
Justice	6 037	7 093	1 057	17,5
Autres programmes	32 191	38 295	6 104	19,0
Intérêt sur la dette*	14 461	15 224	763	5,3
Total	209 668	226 662	16 994	8,1

Remarque : *Les chiffres de 2023-2024 pour les charges de l'intérêt sur la dette et les dépenses totales ont été rajustés pour exclure l'intérêt et les revenus d'investissement et ainsi concorder avec la modification comptable neutre sur le plan fiscal qui a été introduite dans le budget de l'Ontario de 2025.

Sources : Analyse par le BRF des Comptes publics de l'Ontario 2023-2024 et renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

- Le **secteur de la santé** a dépensé 6 221 millions de dollars (7,3 %) de plus en 2024-2025 par rapport à 2023-2024, principalement en raison de dépenses en hausse pour :
 - les paiements aux médecins et praticiens (2 947 millions de dollars), en partie en raison des augmentations des honoraires des médecins suite à une décision arbitrale de septembre 2024;

- le fonctionnement des hôpitaux (2,161 millions de dollars), en grande partie dû aux augmentations de la rémunération;
- le fonctionnement des foyers de soins de longue durée (513 millions de dollars), en raison d'investissements destinés à augmenter le nombre d'heures de soins directs pour les résidents des foyers de soins de longue durée;
- les soins à domicile (486 millions de dollars);
- les programmes de médicaments (crédit-poste 1405-2) (369 millions de dollars).
- Le **secteur de l'éducation** a dépensé 959 millions de dollars (2,5 %) de plus en 2024-2025 par rapport à 2023-2024, principalement en raison de dépenses de fonctionnement plus élevées dans les conseils scolaires (222 millions de dollars) et une hausse des dépenses dans le programme de garde d'enfants et de la petite enfance (607 millions de dollars), qui inclut l'engagement de la province à fournir de services de garde d'enfants à 10 \$ par jour en moyenne d'ici 2026.
- Le **secteur de l'éducation postsecondaire** a dépensé 656 millions de dollars (5,0 %) de plus en 2024-2025 par rapport à 2023-2024, principalement dû à une hausse des dépenses pour l'aide financière aux étudiants (567 millions de dollars) et aux subventions de fonctionnement pour les universités (51 millions de dollars), en partie compensé par une baisse des dépenses de fonctionnement des collèges (- 44 millions de dollars).
- Le **secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires** a dépensé 1 235 millions de dollars (6,3 %) de plus en 2024-2025 par rapport à 2023-2024, ce qui est dû principalement à des dépenses supérieures pour :
 - le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées — soutien financier (361 millions de dollars);
 - le Programme Ontario au travail — soutien financier (324 millions de dollars);
 - les Résidences avec services de soutien à l'autonomie pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (140 millions de dollars).
- Le **secteur de la justice** a dépensé 1 057 millions de dollars (17,5 %) de plus en 2024-2025 qu'en 2023-2024, principalement en raison de dépenses en hausse pour :
 - les règlements du ministère du Procureur général — autre, Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif (575 millions de dollars);
 - le ministère du Solliciteur général, Entente fédérale-provinciale sur les services policiers des Premières Nations (128 millions de dollars).
- Le **secteur des « autres programmes »** a dépensé 6 104 millions de dollars (19,0 %) de plus en 2024-2025 par rapport à 2023-2024, principalement en raison de dépenses en hausse pour :
 - le ministère des Finances, Remise aux contribuables de l'Ontario (2 947 millions de dollars);
 - le ministère des Affaires autochtones, Crédits législatifs, Fonds d'aide en cas d'incapacité due à la pollution au mercure — Loi de 1986 sur la convention de règlement relative à la contamination par le mercure du réseau hydrographique English-Wabigoon (753 millions de dollars);
 - le ministère de l'Énergie pour la Remise de l'Ontario pour l'électricité (407 millions de dollars);
 - le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce — investissements stratégiques (374 millions de dollars);

- le ministère de l'Infrastructure, Infrastructure des réseaux cellulaires et à large bande (318 millions de dollars);
- le ministère des Affaires municipales et du Logement, Fonds pour l'accélération de la construction (Immobilisations) (277 millions de dollars);
- le Secrétariat du Conseil du Trésor, Avantages sociaux et prestations de retraite (part prise en charge par l'employeur) (crédit 3403) (301 millions de dollars);
- le ministère de l'Infrastructure, Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements (251 millions de dollars);
- le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences — emploi et formation (142 millions de dollars);
- le ministère des Finances, Entreprises publiques — autre transaction (131 millions de dollars).

contrebalancé par des dépenses moins élevées pour :

- le ministère des Richesses naturelles, Infrastructures et gestion des ressources naturelles (- 166 millions de dollars);
 - le ministère des Mines — assainissement de l'environnement dans le secteur minier (- 342 millions de dollars).
- Les dépenses de l'**intérêt sur la dette** étaient supérieures de 763 millions de dollars (5,3 %) en 2024-2025 par rapport à 2023-2024.

Dépenses non auditées de 2024-2025 : estimation du BRF comparativement à la projection provisoire du budget de l'Ontario de 2025

Dans le budget de l'Ontario de 2025, la province a prévu un montant de 227,6 milliards de dollars pour les dépenses non auditées de 2024-2025. Comme indiqué plus haut, le BRF estime que les dépenses non auditées s'élevaient à 226,7 milliards de dollars en 2024-2025. Globalement, l'estimation du BRF est inférieure de 0,9 milliards de dollars (0,4 %) aux projections de la province. Les plus importantes différences entre les estimations du BRF et celles de la province se rencontrent dans les secteurs de la santé (1,2 milliard de dollars, soit 1,3 %, supérieur aux prévisions de la province), des « autres programmes » (- 1,5 milliard de dollars, soit - 3,8 %, inférieur aux prévisions de la province), de l'éducation postsecondaire (- 0,4 milliard de dollars, soit - 2,5 %, inférieur aux prévisions de la province) et de l'éducation (- 0,3 milliard de dollars, soit - 0,7 %, inférieur aux prévisions de la province).

Les dépenses auditées finales de 2024-2025 seront disponibles dans les Comptes publics de l'Ontario 2024-2025, qui seront publiés en septembre 2025.

Tableau 4

Dépenses non auditées de 2024-2025 : estimation du BRF comparativement à la projection provisoire de la province, en millions de dollars

Secteur	Projection provisoire du budget de l'Ontario de 2025	Estimation du BRF	BRF comparativement à la province	BRF comparativement à la province (%)
Santé	90 526	91 678	1 152	1,3
Éducation	40 037	39 770	- 267	- 0,7
Éducation postsecondaire	14 243	13 891	- 352	- 2,5
Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	20 625	20 711	86	0,4
Justice	7 150	7 093	- 57	- 0,8
Autres programmes*	39 793	38 295	- 1 498	- 3,8
Intérêt sur la dette	15 224	15 224	0	0,0
Total	227 598	226 662	- 936	- 0,4

* Les charges du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) sont incluses dans les chiffres du secteur de l'éducation.
Sources : Budget de l'Ontario de 2025 et analyse par le BRF des renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

État du fonds de prévoyance

Le fonds de prévoyance est utilisé pour faire face aux pressions qui s'exercent sur les dépenses ou aux modifications apportées aux programmes en cours d'exercice. Les fonds qu'il contient ne peuvent pas être dépensés directement par la province, ils doivent d'abord être transférés vers des programmes du gouvernement au moyen d'ordonnances du Conseil du Trésor.

Au début de l'exercice 2024-2025, la province disposait de 1,5 milliard de dollars dans le fonds de prévoyance.

- Au cours des premier et deuxième trimestres, la province a transféré 96 millions de dollars et 655 millions de dollars, respectivement, du fonds de prévoyance vers divers programmes.
- Au cours du troisième trimestre, la province a apporté un complément de 900 millions de dollars au fonds de prévoyance, elle a transféré 648 millions de dollars du fonds de prévoyance vers divers programmes et a transféré 1 782 millions de dollars de divers programmes vers le fonds de prévoyance.
- Au cours du quatrième trimestre, la province a transféré 4 457 millions de dollars du fonds de prévoyance vers divers programmes et 2 210 millions de dollars de divers programmes vers le fonds de prévoyance.
- En fin d'année, le fonds de prévoyance présentait un solde positif de 532 millions de dollars.

Tableau 5

État du fonds de prévoyance en 2024-2025, en millions de dollars

Solde d'ouverture	Transferts vers les ministères T1	Transferts vers les ministères T2	Complément T3	Transferts vers les ministères T3	Transferts vers fonds de prévoyance T3	Transferts vers les ministères T4	Transferts vers fonds de prévoyance T4	Solde en fin d'année
1 505	- 96	- 665	900	- 648	1 782	- 4 457	2 210	532

Sources : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Tableau 6
État du fonds de prévoyance en 2024-2025, en millions de dollars

Ministère/programme	En millions de \$
Solde d'ouverture du fonds de prévoyance au 1^{er} avril 2024	1 505
Moins : Total des transferts vers les ministères au premier trimestre	- 96
Moins : Total des transferts vers les ministères au deuxième trimestre	- 665
Plus : Complément du troisième trimestre	900
Transferts vers les ministères au troisième trimestre	
Ministère du Procureur général	
Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (fonctionnement)	9
Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (actifs de fonctionnement)	1
Ministère des Collèges et Universités	
Subventions d'immobilisations — universités	8
Coûts de fonctionnement liés à la recherche	1
Ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce	
Subventions de soutien aux secteurs	3
Ministère de l'Éducation	
Financement aux partenaires externes	< 1
Ministère des Finances	
Entreprise publique	44
Ministère des Affaires autochtones	
Règlement des revendications territoriales	100
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences	
Emploi et formation	155
Ministère des Affaires municipales et du Logement	
Programmes de lutte contre l'itinérance (Nouvelle donne)	240
Programmes relatifs à l'itinérance (immobilisations)	20
Programmes de la Stratégie nationale sur le logement (immobilisations)	19
Programmes de la Stratégie nationale sur le logement (fonctionnement)	6
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts	
Protection du public	20



Gestion durable des richesses naturelles*

< 1

Ministère du Développement du Nord

Infrastructure du Nord (immobilisations)

5

Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Paiement de transfert, Affaires des personnes âgées

1

Ministère du Procureur général

Subventions diverses — services policiers

16

Moins : Total des transferts vers les ministères au troisième trimestre

- 648

Transferts du troisième trimestre depuis les ministères vers le fonds de prévoyance

Ministère de l'Énergie

Remise de l'Ontario pour l'électricité

500

Ministère des Finances

Revenus spécifiques de l'électricité de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario

467

Ministère de l'Infrastructure

Infrastructure des réseaux cellulaire et à large bande

273

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Foyers de soins de longue durée — fonctionnement

542

Plus : Total des transferts du troisième trimestre depuis les ministères vers le fonds de prévoyance

1 782

Transferts du quatrième trimestre vers les ministères

Bureau du Conseil des ministres

Bureau principal

< 1

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise

Divers programmes

6

Ministère du Procureur général

Crédit d'impôt pour contributions politiques

10

Divers programmes

125

Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Programme Ontario au travail — soutien financier*

676

Crédit d'impôt pour les activités des enfants

< 1

Divers programmes

264

Ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme



Divers programmes	3
Ministère des Collèges et Universités	
Programmes d'aide financière aux étudiantes et étudiants	517
Ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce	
Crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario	41
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les entreprises parrainant les instituts de recherche	12
Crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional	5
Ministère de l'Éducation	
Crédit d'impôt de l'Ontario pour la garde d'enfants	58
Divers programmes	615
Ministère de l'Énergie	
Crédit pour les coûts d'énergie dans le Nord de l'Ontario	< 1
Ministère des Affaires francophones	
Coordination des affaires francophones	< 1
Ministère de la Santé	
Programmes de médicaments de l'Ontario*	303
Épidémies*	124
Services communautaires de soutien*	122
Soutien aux opérations de coordination régionale	111
Équipement de protection personnelle, fournitures et équipement critiques*	108
Centres de santé communautaires*	100
Crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être	< 1
Divers programmes	610
Ministère des Affaires autochtones	
Règlement des revendications territoriales	16
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences	
Emploi et formation	100
Ministère des Mines	
Divers programmes	37
Ministère des Richesses naturelles	
Programmes de soutien aux opérations régionales	11



Initiatives pour le secteur forestier	10	
Protection du public	< 1	
Divers programmes	76	
Ministère du Développement et de la croissance économique du Nord		
Développement du Nord (biens immobilisés)*	30	
Ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement		
Divers programmes	184	
Ministère du Procureur général		
Divers programmes	48	
Ministère des Transports		
Subventions de fonctionnement de Metrolinx	129	
Crédit d'impôt de l'Ontario aux personnes âgées pour le transport en commun	2	
Moins : Total des transferts du quatrième trimestre vers les ministères		- 4 457
Transferts du quatrième trimestre depuis les ministères vers le fonds de prévoyance		
Ministère des Collèges et Universités		
Soutien aux collèges, aux universités et aux étudiantes et étudiants (actifs de fonctionnement)	85	
Subventions d'immobilisations — collèges	13	
Subventions d'immobilisations — universités	< 1	
Ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce		
Développement de terrains à usage industriel	393	
Investissements stratégiques	327	
Développement économique, création d'emplois et commerce (actifs de fonctionnement)	92	
Fonds pour Investissements Ontario	66	
Fonds pour l'emploi et la prospérité et Autres programmes de soutien aux entreprises	19	
Stratégie pour les sciences de la vie	9	
Subventions de soutien aux secteurs	3	
Soutien au réseau de commercialisation et d'innovation	< 1	
Ministère de l'Énergie		
Remise de l'Ontario pour l'électricité	50	
Plan exhaustif relatif à l'électricité	16	
Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité	15	

Protection contre les frais de distribution	15
Développement et gestion de l'énergie (actifs de fonctionnement)	11
Politiques et programmes — services	< 1
Programmes de soutien, de participation et de partenariat avec les Autochtones dans le secteur de l'énergie	< 1
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs	
Amélioration de la gestion des eaux usées et des eaux pluviales municipales	13
Sciences de l'environnement et infrastructure de laboratoire (biens immobilisés)	8
Infrastructure des parcs de l'Ontario (biens immobilisés)	8
Sciences de l'environnement et normes environnementales	5
Projet de réduction du phosphore pour le lac Simcoe	1
Surveillance et rapports publics sur les eaux usées	< 1
Intendance des espèces en péril en Ontario	< 1
Terre et eau — conservation et protection de l'eau	< 1
Politiques et programmes environnementaux	< 1
Soutien au traitement des eaux de lavage agricoles	< 1
Ministère des Finances	
Assistance temporaire et locale autre	4
Administration des taxes et des avantages fiscaux et prestations	1
Ministère de l'Infrastructure	
Infrastructure des réseaux cellulaire et à large bande	160
Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements	76
Infrastructure des réseaux cellulaires et à large bande (fonctionnement)	49
Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives (contributions fédérales)	42
Programme pour l'infrastructure municipale et le logement	24
Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives (contributions provinciales)	17
Priorités stratégiques et fonds d'infrastructure	15
Gestion du portefeuille immobilier du gouvernement (fonctionnement) — services	14
Gestion du portefeuille immobilier du gouvernement (immobilisations)	10
Surveillance des projets de partenariat d'infrastructure et des agences — services	8
PIIC — volet Résilience à la COVID-19 (contribution fédérale)*	5
Infrastructures rurales et nordiques — contribution fédérale	4



Restauration de l'édifice de l'Assemblée législative	3
Infrastructures rurales et nordiques — contribution provinciale	3
Politique, planification et projets d'infrastructure	2
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées — contributions fédérales	< 1
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées — contributions provinciales	< 1
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences	
Emploi et formation	92
Crédit d'impôt de l'Ontario pour l'éducation coopérative	21
Fonds pour le développement des compétences	9
Prévention pour la santé et la sécurité au travail (biens immobilisés)	4
Bureau de la prévention	< 1
Ministère des Soins de longue durée	
Foyers de soins de longue durée — fonctionnement	219
Ministère des Mines	
Crédit d'impôt pour actions accréditives ciblées de l'Ontario	8
Ministère des Affaires municipales et du Logement	
Fonds pour l'accélération de la construction	135
Avances et sommes récupérables (actifs de fonctionnement)	4
Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité	
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les soins à domicile à l'intention des aînés	23
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport	
Subventions à l'appui des sports et des loisirs	34
Crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne	14
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition	< 1
Secrétariat du Conseil du Trésor	
Approvisionnement Ontario	46
Soutien au Conseil du Trésor (biens immobilisés)	6
Politique relative à la chaîne d'approvisionnement et division de la surveillance — traitements et salaires	< 1
Plus : Total des transferts du quatrième trimestre depuis les ministères vers le fonds de prévoyance	2 210
Solde du fonds de prévoyance en fin d'année	532

*En raison des limites des données, les montants sont des estimations du BRF.

Sources : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

[Michelle Gordon](#) (chef de l'analyse financière) et [Matthew Stephenson](#) (chef principal de l'analyse financière) sous la direction de [Matthew Gurnham](#) (directeur de l'analyse financière) et [Luan Ngo](#) (analyste financier en chef).

Le présent rapport se fonde sur des données publiques et des renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org | info@fao-on.org | 416-644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2562-9891

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025